



RECOMMANDATION VISANT A RATIONALISER ET HIERARCHISER LA PRODUCTION DES DOCUMENTS JUSQU'A L'ATTRIBUTION DU MARCHE

Rédacteurs : François BOURGEON (OP HLM VILLE DE RENNES), Didier BERTHIAU (ESPACIL HABITAT), Christine JUHEL-MENON (SA HLM LES FOYERS), Michel TREMORIN (Cabinet PERCHE), Michaël DESLANDES (SEO ETANCHEITE), Michel PASQUIER (SEMAEB), Brigitte LE FUR (SCPA ATELIER DU CANAL), Jean-François LEBLANC (OUEST STRUCTURES), Jean-Lou DELAVILLE (SOCOTEC), Yannick ECOBICHON (CCE CONSTRUCTIONS), Harry HERISSON (THYSSEN ASCENSEURS), Jérôme NICOLAS (SCP HABITATION FAMILIALE), Julien CHOUZENOUX (CHOUZENOUX et Associés).

Les principales phases au cours desquelles de multiples documents sont demandés aux entrepreneurs sont les suivantes :

- Consultation
- Exécution des travaux.

Cette recommandation traite la phase « CONSULTATION » que nous décomposons en deux sous phases :

- CONSULTATION
- ATTRIBUTION DU MARCHE

La phase « EXECUTION DES TRAVAUX » est abordée dans la recommandation relative à la préparation de chantier.

I. CONSULTATION

I.1 Le dossier de consultation doit comporter au minimum les pièces citées dans la « recommandation relative à la constitution du dossier de consultation ». La hiérarchisation des documents est également précisée dans cette recommandation.

I.2 Pièces à fournir par l'entreprise :

I.2.1. **PUBLIC** : voir le règlement du dossier de consultation

I.2.2. **PRIVE** : (dans un premier temps)

- Acte d'engagement
- Devis quantitatif estimatif
- Note technique
- Documentation éventuelle
- Qualification ou références.

II. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

II.1 Maîtrise d'œuvre / Maîtrise d'ouvrage

- Mise à jour des documents (CCTP, plans, planning, PGC suivant les dispositions techniques et financières retenues).
- Notification de marché
- Ordre de service
- Diffusion des pièces marché.

II.2. Entreprises

- Attestations d'assurance
- Attestations diverses (URSSAF, retraite, congés payés, etc...)
- Documents mis à jour (devis, DQE, etc...).